



ASSOCIATION SPORTIVE, CULTURELLE et d'ENTRAIDE de l'EQUIPEMENT du JURA

A Lons le Saunier le 24 janvier 2011

La Présidente de l'ASCEE 39
Le représentant local du groupe d'organisation
Le suppléant local du groupe d'organisation

à

Mesdames et Messieurs les retraités de l'Equipelement

Objet: Séjour 2011 des « Retraités Actifs FNASCE »

Mesdames, Messieurs,

Le comité directeur de l'ASCEE 39 vous propose un séjour randonnées des « Retraités Actifs de l'Equipelement » dans le Jura, du samedi 10 septembre 2011 à 17h au samedi 17 septembre 2011 à 10h.

Les participants seront hébergés, en pension complète, au gîte-auberge de « La Chandoline », au lieu-dit « Le Manon » 39310 Septmoncel, proche du siège du Parc Naturel Régional du Haut Jura de Lajoux.

Les randonnées se dérouleront entre 250 et 1720 m d'altitude. Une journée spécifique sera consacrée à la découverte du CERN à Meyrin - Genève (Organisation Européenne pour la recherche nucléaire), en matinée et de la ville de Genève l'après midi.

Vous trouverez ci-joint :

- 1) le cahier des charges qui engage votre responsabilité ;
- 2) le programme prévisionnel du séjour susceptible d'évoluer au niveau des randonnées, en fonction des reconnaissances du printemps et des intempéries ;
- 3) une notice descriptive relative aux conditions d'hébergement à « La Chandoline » ;
- 4) les fiches d'inscription N° 1, 2, 3 à retourner avec les documents cités, aux dates indiquées :

Documents à retourner à Jean Claude Gaillard 10, rue de Bonneville 39200 Saint Claude avant le :	
---	--

Fiche d'inscription N°1 avec le cahier des charges signé et votre 1 ^{er} acompte	Mardi 15 février 2011
Fiche d'inscription N°2 avec l'attestation de votre ASCEE et votre 2 ^{ème} acompte	Vendredi 15 avril 2011
Fiche d'inscription N°3 accompagnée du certificat médical et de votre solde	Vendredi 1^{er} juillet 2011

Le coût total du séjour ressort, par personne, à :

- | | |
|---|-------|
| 5) pour les chambres disposant de sanitaires intégrés : | 390 € |
| 6) pour les chambres disposant de sanitaires collectifs : | 330 € |
| 7) pour deux campingcaristes : | 175 € |

Toute correspondance est à adresser à Jean Claude Gaillard 10, rue de Bonneville 39200 Saint Claude

Vous serez informé de la prise en compte de votre inscription avant le 15 mars 2011.

Une liste d'attente sera établie pour combler les désistements éventuels.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas de promenades mais de randonnées en montagne où l'expérience, l'aptitude physique et l'entraînement à ce type de marche est indispensable ; même dans le Jura où le point culminant ne dépasse pas 1720 m, vous aurez lors d'une marche une dénivelée positive de 1300 mètres.

Le Haut Jura est un massif très boisé (75% du territoire) jusqu'à une altitude de 1200 à 1300 mètres, il vous est donc rappelé que vous vous engagez par la signature du cahier des charges à respecter les conditions de sécurité suivantes :

- suivre pendant tout le circuit les animateurs de la journée, sauf dispositions spéciales et décision de ceux-ci,
- ne pas quitter le groupe pour prendre des raccourcis ou changer d'itinéraire,
- ne pas être accompagné d'animaux,
- ne s'isoler, en cas de nécessité, qu'en prévenant et laissant un objet bien en vue (bâton, sac ...),
- respecter le code de la route, notamment la circulation en groupe de piétons sur le bord droit de la chaussée.

Les sentiers sont multiples et la marche à vue n'est pas possible compte tenu du boisement donc faire très attention de ne pas quitter le groupe ; on vous remettra en début de séjour les N° de téléphone portable des organisateurs mais il n'est pas sûr que leur utilisation soit possible dans tous les secteurs traversés.

Espérant que cette proposition de séjour retiendra votre attention, nous vous adressons nos meilleures salutations ascéistes.

La Présidente de l'ASCEE 39
Signé Pascale Salet

Le représentant local du groupe pour le séjour jurassien
Signé Jean Claude Gaillard

Le suppléant local du groupe pour le séjour jurassien
Signé René Gauran

Séjour FNASCE 2011 dans le JURA

du samedi 10 septembre 2011 au samedi 17 septembre 2011

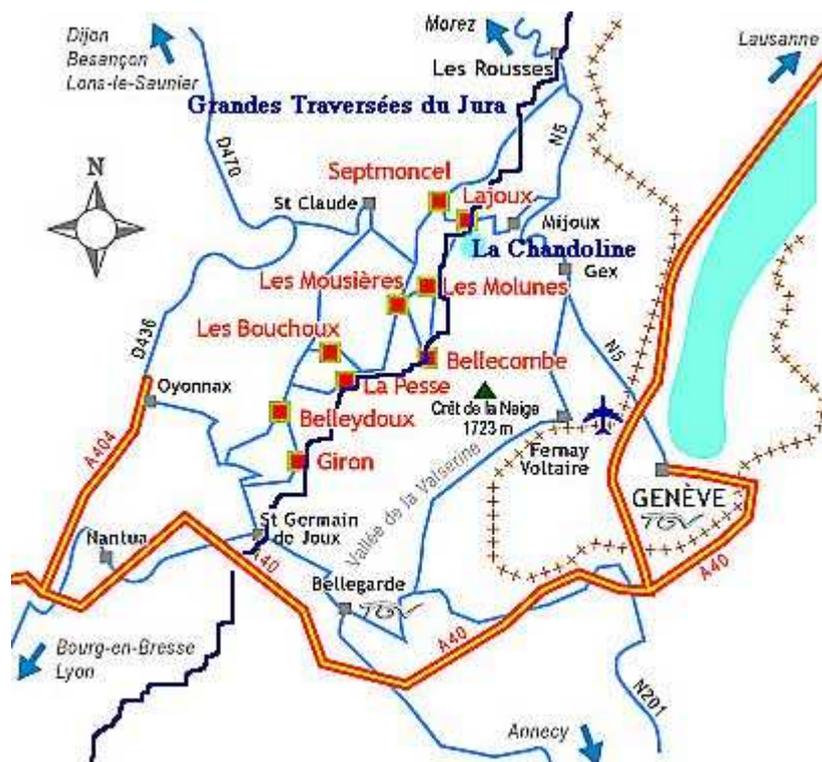
Notice descriptive

1) L'Hébergement, ses coordonnées, sa situation :

Valérie Dalmais
La Chandoline
Séjours et Randonnées
Au Manon
39310 Lajoux

Tel/Fax : 03 84 41 26 93
Portable : 06 82 89 59 45

www.lachandoline.com
info@lachandoline.com



La Chandoline, qui a ouvert en juillet 2008, se distribue en deux chalets (5/6 places chacun) et le gîte proprement dit qui peut accueillir 42 personnes en 17 chambres. Du bio-climatique intégral ! Murs en bois et terre avec double isolation, grandes baies vitrées orientées sud-est, chauffage aux granulés de bois, capteurs solaires, récupération de l'eau de pluie... Avec tout le confort que les hôtes sont en droit d'attendre : salle à manger avec terrasse, coin salon et bibliothèque, bar, sauna et salle de détente.

2) Le quotidien durable à la Chandoline

Accès à l'auberge : L'accès à l'auberge se fait par le Sous-sol (passage obligé) où l'on dépose les chaussures de randonnée, les bâtons de marche, les habits de pluie dans les locaux.

Cela nécessite une identification de vos chaussures de marche et de vos bâtons ou un repérage sur les rayonnages.

On monte dans les étages en chaussures d'intérieur.

Literie : les draps sont fournis.

Salle de bain : les linges ne sont pas fournis.

Sauna : prévoir maillot de bain ou draps de bain et ou peignoir

Panier repas : prévoir impérativement un tupperware pour les salades et son couvert identifiés pour le lavage le soir et leur récupération au petit déjeuner du lendemain.

Boissons : prévoir une gourde et/ou un thermos ou une bouteille pour les besoins de la journée.

Hébergement extérieur

Les personnes qui seront hébergées dans les trois chambres du gîte de La Trace pourront prendre leur petit déjeuner sur place (si elles le souhaitent) et les autres repas à La Chandoline.

Les personnes hébergées dans les deux chalets prendront leur petit déjeuner et les repas à La Chandoline.

3) Les randonnées

Elles sont évoquées dans le programme de la semaine; ces randonnées sont susceptibles d'être modifiées en fonction des intempéries.

Notre objectif est de vous faire découvrir le Jura dans sa diversité.

- Les Monts Jura avec le Crêt de la Neige et son canyon, 1720m, point culminant du massif jurassien d'où vous découvrirez le contraste entre l'urbanisation de la plaine fertile du bassin de Genève (Suisse) et le versant naturel boisé du Jura.
- Le plateau de Champagnole (alt. Moyenne : 700 m) avec les cascades du Hérisson.
- Le plateau de Lons le Saunier (alt. Moyenne : 550 m) avec ses reculées et son vignoble.
- La plaine de la Bresse.

4) La visite du CERN à Meyrin, Genève :

Elle est prévue le mardi 13 septembre 2011 de 9h à 12h. Départ à 7h30 précise en car.

La pré-réservation est faite depuis le 15/08/2010.

Notre bus nous accompagnera à l'intérieur du site.

Possibilité de visiter l'exposition présentée dans le Globe de la Science et de l'Innovation ou en visitant l'exposition Microcosm, à l'entrée du CERN, pour ceux qui ne seraient pas intéressés par la visite.



Pièce d'identité indispensable.

Pour des raisons de sécurité les chaussures à talons hauts ou bien ouvertes (dégageant le pied) ne sont pas autorisées.

Après le pique nique en bord du lac de Genève, il est prévu l'après midi, une randonnée urbaine au centre ville (le bord du lac, le pont du Mont-Blanc, l'île Rousseau, le Jardin botanique, le mur des Fédérés).

5) Les conférences ou diaporama en soirée :

- Présentation de l'économie du département du Jura par Claude Borcard, Chef de mission développement durable à la DDT du Jura ;
- le Parc naturel régional du Haut-Jura avec Edouard Prost, adjoint au directeur du PNR ;
- la géologie et paysages du Jura avec la participation de Michel Campy, professeur émérite d'université de Bourgogne ;
- diaporama sur la faune et la flore du Jura par Claude Lepennec de Saint-Claude ;
- la réforme protestante en Suisse par Daniel Vuillermoz pourra être évoqué pendant le trajet en car lors du trajet nous conduisant au CERN ;
- l'histoire du mouvement ouvrier de Saint Claude, le mouvement coopératif et mutualiste Voltaire, Christin, les maimortables, , par Roger Bergeret, ancien professeur d'histoire qui pourrait évoquer ces sujets pendant le trajet en car lorsque nous irons dans le vignoble ;
- visionnage du débat récent sur Alésia si disponible avec commentaires de Roland Berthet ;
- initiation au yoga ou au stretching pour 12 personnes seulement.

6) Le dossier d'inscription

Le dossier d'inscription vous sera adressé le 24 janvier 2011 pour ceux qui disposent d'une adresse électronique et pour les autres par voie postale le 23 janvier 2011.

La liste des participants sera établie selon l'ordre d'arrivée par courrier postal de la fiche d'inscriptions N°1 retournée complète.

Le montant du 3^{ème} acompte vous sera notifié individuellement dès l'attribution définitive des chambres avant le 15 mars 2011 lors de la confirmation de votre inscription.

Documents à retourner à Jean Claude Gaillard 10, rue de Bonneville 39200 Saint Claude avant le :	
Fiche d'inscription N°1 avec cahier des charges signé et 1 ^{er} acompte	Mardi 15 février 2011
Fiche d'inscription N°2 avec l'attestation de votre ASCEE et le 2 ^{ème} acompte	Vendredi 15 avril 2011
Fiche d'inscription N°3 accompagnée du certificat médical et du solde	Vendredi 1^{er} juillet 2011

7) Le coût du séjour :

Le coût du séjour par personne sera de :

- 330 € pour chambres avec sanitaires collectifs ;
- 390 € pour chambre avec sanitaires intégrés ;
- 175 € pour les campingcaristes.

8) Le covoiturage

Nous ferons environ 200 kms en covoiturage. Nous suggérons une règle appliquée au CAF de Saint Claude « Si l'on considère 3 personnes covoiturées par véhicule, application du tarif suivant : 0.10 € du km par personne soit 20 € pour chacune des personnes covoiturées lors de la semaine, à remettre au chauffeur »

Les 270 kms de transports en bus sont intégrés dans le prix du séjour.

9) Les services

Vous trouverez les services suivants à proximité :

- la Poste à Lajoux, (1.5 km du Manon) ;
- la presse à Lajoux ;
- un guichet distribanque à Lamoura (4.5 km du Manon) ;
- une pharmacie à Lamoura ;
- un cabinet médical la Combe du Lac 115, grande rue 39310 Lamoura - tél : 03.84.41.20.13.

Séjour retraités actifs FNASCE 2011 à La Chandoline 39310 Lajoux

17/01/2011

Programme de la semaine du 10 au 17 septembre 2011 pour les deux groupes

Jour	Horaires	Nature des activités	Lieu
Samedi 10/09/2010	à 14h	<i>Pour ceux qui peuvent être à Morez à 14h, RV sur la place de la Mairie, petite balade à la Roche au Dade (découverte de la ville et de ses viaducs depuis le belvédère)</i>	Morez
	à 17h	Accueil des randonneurs à l'auberge "La Chandoline" au Manon 39310 Lajoux par l'équipe organisatrice - distribution des clés et installation dans les chambres.	Accueil RDC La Chandoline
	18h 30 - 19h30	Pot d'accueil offert par l'ASCEE 39 - remise de documentation et présentation de la randonnée du lendemain	Salle sous-sol de La Chandoline
Dimanche 11/09/2011	6h45	Petit déjeuner - départ 7h30 en covoiturage	
	8h -16h	Le massif de la Dôle par les Dappes, Saint Cergues, la Barillette, Col de Porte, sommet de la Dôle, la Baudichonne et retour par le Reculet Dessus pour le groupe 1 et Col de Porte, chalet de la Dôle, La baudichonne, Sommet de la Dôle et retour pour le groupe 2	Secteur de la Dôle en covoiturage 40 kms A/R
	18h30	Présentation de la randonnée du lendemain et <i>présentation succincte du département du Jura par Claude Borcard Chef de mission développement durable à la DDT du Jura</i>	Salle du sous-sol de La Chandoline
Lundi 12/09/2011	6h45	Petit déjeuner	
	8h -16h	<i>Randonnée du Crêt de la Neige - le Reculet - (La Grotte à la Marie du Jura pour les plus en forme) - dénivelée positive 950 m pour le 1er groupe et La Mainaz, le Colomby de Gex, Le Mont Rond, Col de la Faucille, pour le groupe 2 et récupération des voitures,</i>	Secteur de Lélex en covoiturage 30 kms A/R
	18h-19h30	Conférence au PNR du Haut Jura par le directeur adjoint Edouard Prost puis visite de l'exposition permanente	Maison du Parc à Lajoux
Mardi 13/09/2011	6h45	Petit déjeuner	
	7h30 précises	Départ en car pour Meyrin Genève - CERN à 7h30 précise du Manon	La Suisse - 95 kms A/R en bus
	9h à 12h	Visite du CERN	
	12h -13h30	Pique nique au bord du lac de Genève pour les deux groupes	
	13h30-16h	Déambulation dans le centre ville de Genève pour les deux groupes	
	18h30 - 19h30	Présentation de la journée du lendemain et diaporama sur la faune et la flore du Ht Jura par Claude Lepennec	Salle sous-sol de La Chandoline
	6h45	Petit déjeuner - départ 7h 30 en covoiturage	

Séjour retraités actifs FNASCE 2011 à La Chandoline 39310 Lajoux

17/01/2011

Programme de la semaine du 10 au 17 septembre 2011 pour les deux groupes

mercredi 14/09/2011	8h -15h	Randonnée dans la cluse du Flumen et de l'anticlinal de sur les Grès (1300 m de dénivelée positive) au départ du parking de Montbrilland pour le groupe 1. Pour le groupe 2 départ de la Chaux Berthod, La Grotte de Celary, la Tendue, Sur la Roche, le Replan et retour au Manon par l'Etain. <i>En principe apéritif offert par Rapaël Perrin , maire et conseiller général de Saint Claude sur le lieu du pique nique.</i>	Secteur de Saint Claude en covoiturage 30 kms A/R
	18h - 19h 30	Conférence de Michel Campy, Professeur émérite à l'université de Bourgogne, sur la géologie et paysages des montagnes du Jura	Maison du Parc à Lajoux
	20h	Diner	
jeudi 15/09/2011	6h45	Petit déjeuner - départ 7h30 en covoiturage	
	8h30 - 16h	Randonnée aux cascades du Hérisson pour les deux groupes ; au cœur de la région des lacs, le cours d'eau nommé le Hérisson chute de plus de 280 m en 31 cascades formant ainsi un des sites les plus célèbres du Jura.	Secteur de Chalain - covoiturage 100 km A/R
	<i>18h - 19h 30</i>	<i>Initiation au yoga ou au stretching pour 12 personnes ou visionnage débat sur Alésia si disponible dans la salle du restaurant</i>	<i>Salle sous-sol de La Chandoline et restaurant</i>
Vendredi 16/09/2011	6h45	Petit déjeuner - départ 7h30 en bus	
	9h à 15h	Randonnée dans le vignoble et dans les reculées de Baume les Messieurs pour les deux groupes (intervention pendant le voyage de Roger Bergeret professeur d'histoire sur St Claude, Voltaire, Christin, les mainmortables, le mouvement mutualiste, les chansons ouvrières du début du siècle)	170 kms A/R en bus Aller par les Rousses Saint Laurent, Doucier Crançot - Retour par Lons le Saunier, Orgelet Moirans
	15h-16h	Visite d'une cave	
	18h 30 - 20h	Apéritif de fin de séjour - Bilan de la semaine - remise des cadeaux - transfert du témoin à.....	Salle restaurant RDC
	20h	Diner amélioré et soirée surprise	
Samedi 17/09/2010	8h	Petit déjeuner	
	10h	Libération des chambres et départ de l'auberge	

Les informations de ce tableau inscrites en italique sont encore à confirmer pour des raisons diverses, repérage ou autres.

SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES 2011 - JURA

Il s'agit de randonnées en montagne, et non pas de balades, s'adressant à des randonneurs aguerris et expérimentés, connaissant leurs capacités et conscients de leurs responsabilités quant à la mise en danger du groupe et d'eux-mêmes.

CAHIER DES CHARGES

Les interlocuteurs des randonneurs sont :

- L'ASCEE 39 organisatrice, représentée par sa présidente, Pascale Salet.
- Le représentant local du groupe pour le séjour : Jean-Claude Gaillard 10, rue de Bonneville 39200 SAINT-CLAUDE. Tél : 03 84 45 28 53 - jeanclaudegaillard@orange.fr.
- Le suppléant du représentant local du groupe: René Gauran rue du Colonel de Casteljou 39000 LONS-le-SAUNIER. Tél : 06 71 57 18 03 - nr.gauran@orange.fr

Le représentant désigné par le groupe des retraités actifs auprès de la FNASCEE : André MONTESSUIT 18, rue des Aulnes 91090 LISSES. Tél : 01 60 86 01 95. - andré.montessuit@free.fr

Esprit du séjour

- Le séjour s'adresse uniquement à des retraités adhérents des ASCEE, à jour de leur cotisation 2011, avec priorité aux anciens agents de l'administration de l'Équipement.
- Les animations principales sont constituées par des randonnées de bon niveau, d'une durée de 5 à 7 heures de marche, des dénivelés positives de 500 à 1300 m, jusqu'à une altitude de 250 m à 1720 m. Deux groupes seront constitués suivant l'aptitude déclarée de chacun. Chaque journée aura des caractéristiques différentes.
- Le nombre de randonneurs retenus ne pourra pas dépasser 47, y compris les organisateurs/randonneurs adhérents de l'ASCEE 39.

Engagements des candidats randonneurs :

Chaque randonneur s'engage sous sa propre responsabilité individuelle : il déclare sur l'honneur avoir l'expérience, la capacité physique et l'entraînement à la pratique de la randonnée en montagne, et ne pas être sujet aux vertiges pour les passages en ligne de crêtes.

Documents à produire :

- la signature du présent Cahier des Charges, valant son acceptation et son approbation,
- un certificat médical stipulant leur aptitude à la randonnée en moyenne montagne.

Equipements personnels spécifiques :

- Ils devront disposer dès leur arrivée de l'ensemble de l'équipement habituel nécessaire à la marche en altitude (chaussures de montagne, 2 bâtons, sac à dos, cape de pluie, vêtements chauds, etc...),

- *véhicule personnel* : si le participant s'est porté volontaire pour le covoiturage, lors des déplacements liés aux randonnées, il atteste disposer des assurances adéquates, et s'engage à une utilisation de son véhicule à tour de rôle.

Obligations de sécurité, consignes :

- suivre pendant tout le circuit les animateurs de la journée, sauf dispositions spéciales et décision de ceux-ci,
- ne pas quitter le groupe pour prendre des raccourcis ou changer d'itinéraire,
- ne pas être accompagné d'animaux,
- ne s'isoler, en cas de nécessité, qu'en prévenant et laissant un objet bien en vue (bâton, sac ...),
- respecter le code de la route, notamment la circulation en groupe de piétons sur le bord droit de la chaussée.

Engagements du représentant local du groupe et de son suppléant :

- s'assurer que les candidats ont retourné, signé, le présent Cahier des Charges (fiche d'inscription N°1),
- vérifier que les candidats sont bien adhérents d'une ASCEE (fiche d'inscription N°2),
- exiger le certificat médical et vérifier l'aptitude indiquée (fiche d'inscription N°3),
- diffuser la liste des participants avec leurs coordonnées, et particulièrement leur numéro de téléphone portable ainsi que celui des accompagnateurs,
- avoir préalablement reconnu toutes les randonnées proposées,
- présenter, pour chaque randonnée, la veille, un descriptif du circuit précisant les difficultés éventuelles, et distribuer, autant que possible, des plans du circuit prévu,
- former d'autorité deux groupes de niveau, et ce, pour le bon fonctionnement du séjour et de la sécurité de chacun, sur la base des engagements des participants et observations faites lors des premières randonnées,
- une trousse de 1^{er} secours, des moyens de communication (si possible des talkies-walkies), des numéros de téléphone d'urgence, des cartes des circuits...

Conditions de remboursement des arrhes versées

- l'annulation du séjour peut être sollicitée jusqu'au 1^{er} juillet 2011, date limite de paiement du 3^{ème} acompte, sans justification particulière et les arrhes versées seront remboursées dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande,
- après le 1^{er} juillet 2011, sauf cas de force majeure et sous réserve de remplacement par une personne de la liste d'attente, les arrhes versées ne seront pas remboursées.

Signatures et dates : 24 janvier 2011

I'ASCEE 39 : Pascale Salet

le représentant local : Jean Claude Gaillard

le suppléant : René Gauran

Le(s) participant(s),

préciser le(s) nom(s),

SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES 2011- JURA

du samedi 10 septembre 2011 à 17h au samedi 17 septembre 2011 à 10h

FICHE D'INSCRIPTION N° 1 (1^{er} acompte)

RENSEIGNEMENTS

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° carte d'adhérent ASCEE :
Adresse :
Code postal Commune.....
Ancien agent du Ministère de l'Équipement (ou conjoint(e)) : OUI NON
☎ ①.....
💻.....

ACCOMPAGNE(E) de :

Nom : Prénom :
Date de naissance :

HEBERGEMENT (pour les individuels)

- Je désire partager ma chambre avec :
Nom et prénom :
- Je demande à disposer d'une chambre individuelle dans la limite des trois singles disponibles.

VEHICULE

Précisez si vous venez en voiture : OUI NON
Possibilité de covoiturage pour les randonnées : OUI NON
Nombre de places disponibles dans votre véhicule :

DECLARATION du niveau de marche (nécessaire à la formation des groupes)

Vous supportez un rythme de dénivelé de 300 m/h pendant 3h avec un parcours total de plus de 5h et de 15 kms et, pour les passages en crête vous n'êtes pas sujet aux vertiges :

Participant : OUI NON

Accompagnant : OUI NON

Etes- vous accompagnateur diplômé de moyenne montagne ? OUI NON

CAHIER DES CHARGES

Je vous retourne ci-joint, avec ma signature valant approbation et acceptation, le Cahier des Charges.

NB : l'absence du cahier des charges signé rend la demande caduque.

ACOMPTE N° 1

120 € x ...personne(s) =€. Par chèque ou chèques-vacances à l'ordre de : ASCEE 39.
« Randonnées retraités 2011 ».

Fiche à retourner avant le 15 février 2011

à : **Jean Claude GAILLARD**
10, rue de Bonneville
39200 SAINT CLAUDE

SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES 2011- JURA

du samedi 10 septembre 2011 à 17h au samedi 17 septembre 2011 à 10h

FICHE D'INSCRIPTION N° 2 (2^{ème} acompte)

RENSEIGNEMENTS

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal..... Commune.....
☎ ①.....
💻.....

ACCOMPAGNE(E) de :

Nom : Prénom :

ATTESTATION DU PRESIDENT DE L'ASCEE D'ORIGINE

M.,Mme.....Président de l'ASCEE..... ,

atteste que :

M.,Mme.....
domicilié à :

n° de carte ASCEE :

est bien retraité actif de l'ASCEE....., à jour de sa cotisation 2011

à..... le.....2011

NB : l'absence d'attestation rend la demande caduque

ACOMPTE N° 2

120 € xpersonne(s)=.....€. Par chèque ou chèquesvacances à l'ordre de :
ASCEE 39 « Randonnées retraités 2011 »

Fiche à retourner avant le 15 avril 2011

à :

**Jean Claude Gaillard
10, rue de Bonneville
39200 Saint Claude**

SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES 2011- JURA

des « RETRAITES ACTIFS de la FNASCE »

du samedi 10 septembre 2011 à 17h au samedi 17 septembre 2011 à 10h

FICHE D'INSCRIPTION N°3 (SOLDE)

RENSEIGNEMENTS

Nom : Prénom :

Adresse :



ACCOMPAGNE(E) de :

Nom : Prénom :

CERTIFICAT MEDICAL (à joindre impérativement avec le solde)

Un certificat médical, de moins de 2 mois, mentionnant que « l'état de santé du participant permet la pratique de la randonnée pédestre en haute montagne ».

NB : l'absence de certificat médical rend la demande de séjour caduque.

ARRIVEES ET DEPARTS

NB : Pour les arrivées et départs différés, les prestations supplémentaires sont à négocier par chacun, directement avec le centre d'hébergement.

SOLDE en fonction de votre attribution de chambre

150 € x personne(s) = € pour les personnes en chambres avec sanitaires intégrés

90 € x personne(s) = € pour les personnes en chambres avec sanitaires collectifs

Par chèque ou chèques-vacances à l'ordre de : ASCEE 39 « Randonnées retraités 2011 »

Fiche à retourner avant le 1^{er} juillet 2011

à

**Jean Claude Gaillard
10, rue de Bonneville
39200 Saint Claude**